pôle emploi

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES VILLES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
www.ville.gouv.fr

DEMANDE D'AIDE
DISPOSITIF EXPERIMENTAL « EMPLOIS FRANCS »

Aide entreprise

Employeur

- Entreprise (raison sociale) : ______ Code APE/NAF : |_|_|_|_|_|
- N° SIRET: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Effectif de l'entreprise : |_|_|_|_|
- N° de cotisant *(cf. notice)* Urssaf ❒ MSA ❒ ou autre ❒ |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
- Nom du correspondant : ______
- Adresse de correspondance : n° |_|_|_|_| rue ou voie : ______
- Complément d'adresse : ______
- Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : ______
- Tél.: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Courriel : ______

Salarié en CDI à temps complet

- Nom : ______ Prénom : ______
- Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_| Nationalité : France ❒ Union Européenne (UE) ❒ Autre ❒
- Numéro d'inscription au répertoire INSEE (NIR) : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |_|_|
- Adresse personnelle : n° |_|_|_|_| rue ou voie ______
- Complément d'adresse ______
- Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : ______
- Code quartier ZUS *(cf. notice* ❶*)* : |_|_|_|_|_|_|_| Le salarié réside à cette adresse depuis le : |_|_|_|_|_|_|_|_|
- Tél. personnel : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Courriel : ______
- Situation «professionnelle» avant la signature du contrat ou statut précédent (*cf. notice* ❷) : |_|_|
- N° Identifiant à Pôle emploi : |_|_|_|_|_|_|_|_| Dernière inscription le : |_|_|_|_|_|_|_|_|
- Si le salarié est suivi par une mission locale, depuis combien de temps (en mois): |_|_|_|
- Niveau de formation à l'entrée dans l'entreprise (*cf. notice* ❸) : |_|
- Date d'obtention dernier diplôme : |_|_|_|_|_|_|_|_|
- Date d'embauche en CDI *(1er jour travaillé)* : |_|_|_|_|_|_|_|_| Date de fin de période d'essai : |_|_|_|_|_|_|_|_|
- Si le CDI est un contrat de professionnalisation, cochez la case : ❒
- Salaire mensuel brut : ______ € Emploi occupé (*cf. notice* ❹) : |_|_|

L'employeur ou son représentant,

- certifie :
  - l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande ;
  - avoir vérifié l'éligibilité du jeune au dispositif emplois francs ;
- déclare sur l'honneur :
  - n'avoir pas procédé, dans les six mois qui précèdent l'embauche, à un licenciement pour motif économique sur le poste pourvu par le recrutement ;
  - que le titulaire du contrat n'a pas appartenu à l'effectif de l'entreprise au cours des six derniers mois précédant son embauche ;
  - ne pas bénéficier, pour l'emploi du même salarié, d'une autre aide de l'Etat à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi (hormis l'allègement de charges patronales sur les bas et moyens salaires dite « réduction Fillon » et les aides liées au contrat de professionnalisation) ;
  - avoir pris connaissance des conditions générales figurant dans la notice jointe et s'engage à les respecter, notamment celle d'être à jour de ses obligations déclaratives et de paiement à l'égard des organismes de recouvrement des cotisations et des contributions de sécurité sociale ou d'assurance chômage, et autorise Pôle emploi à interroger lesdits organismes aux fins de vérification ;
- s'engage :
  - à informer le salarié du bénéfice de l'aide associée au dispositif expérimental emplois francs et à lui remettre une copie du présent formulaire ;
  - à tenir à disposition de Pôle emploi tout document permettant de contrôler l'exactitude de ses déclarations sous peine de remboursement total de l'aide.

Fait à ______, le |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature *(Nom et qualité du signataire)* :

______

Cachet de l'entreprise :

« Les données recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique permettant de verser à l'employeur l'aide destinée aux emplois francs. Elles font l'objet d'une communication au ministère chargé de l'emploi. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée s'exerce auprès de Pôle emploi services. Le droit d'opposition ne s'applique à ce traitement ».

Feuillet à adresser à Pôle emploi services
TSA 43836 - 92891 NANTERRE CEDEX 9
Tél. : 39 95 (0,15 €/min)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA VILLE